

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

# BILAN 2015

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



JANVIER 2016

# LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## OBJECTIFS À ATTEINDRE D'ICI LA FIN DE 2015 :

- 1- Ramener la quantité de matières résiduelles éliminée à **700 kg par personne** par année (ICI et CRD inclus) pour l'ensemble du territoire Marthelacquois.
- 2- Recycler **70%** du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels.
- 3- Traiter **60%** de la matière organique putrescible résiduelle.
- 4- Réutiliser, recycler ou valoriser **80%** des résidus de béton, de brique ou d'asphalte.
- 5- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri **70%** des résidus de construction, de rénovation et de démolition provenant du secteur du bâtiment.

## LE BILAN EN BREF

- La population marthelacquoise a permis en 2015, la valorisation de 28% des matières résiduelles qu'elle a générées.
- En 2015, la moyenne de déchets ultimes générés par citoyen s'élève à 302 kg, soit 47 kg par citoyen de moins qu'en 2014 et 65 kg par citoyen de moins qu'en 2013.
- L'année 2015 marque aussi le début des travaux d'élaboration d'un nouveau **Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2015-2020** pour la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), avec de nouveaux objectifs à atteindre, tant dans les domaines résidentiel, industriel, commercial qu'institutionnel.

## LEXIQUE

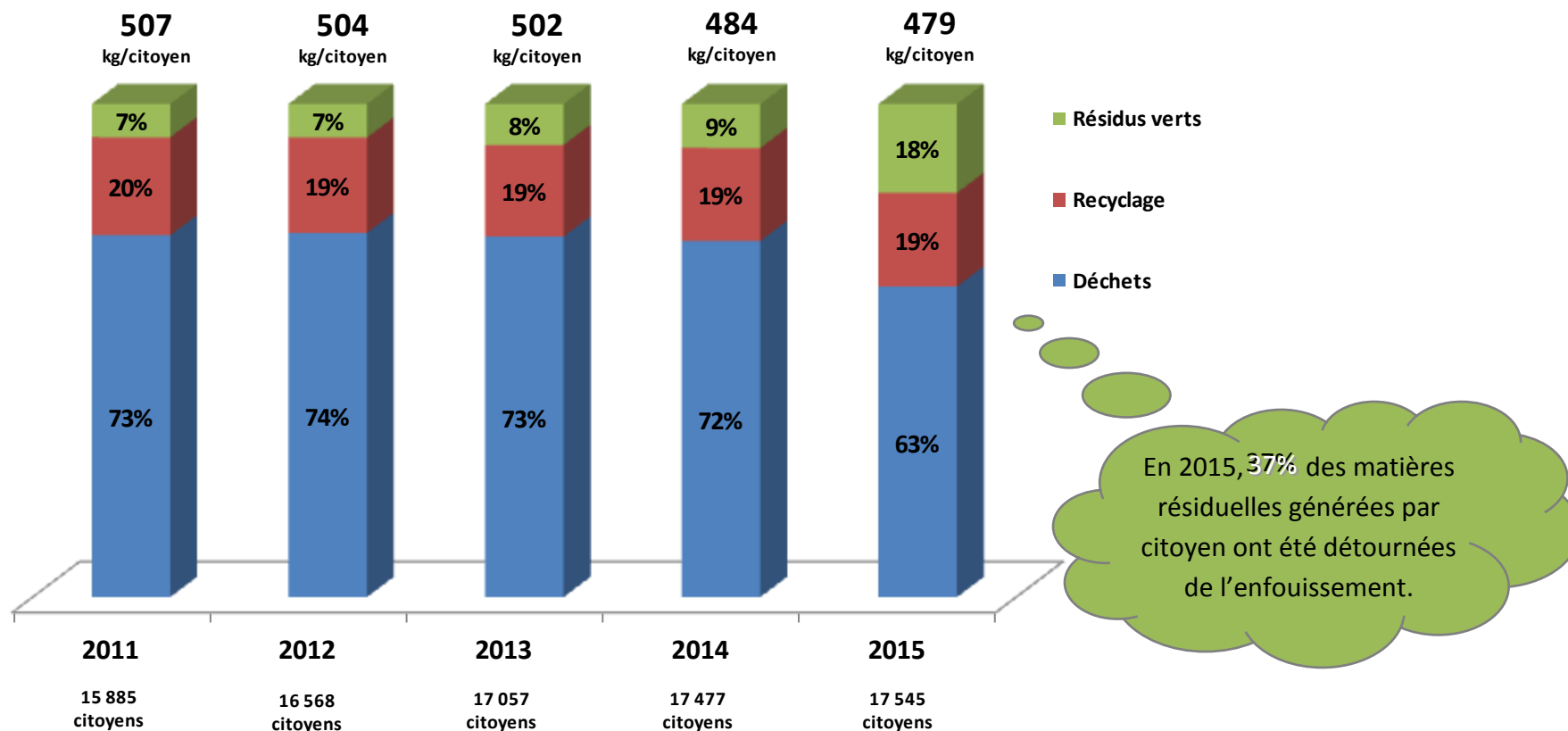
**CRD** : CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION.

**ICI** : INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS.

**VALORISATION** : TERME UTILISÉ POUR DÉSIGNER L'ENSEMBLE DES TECHNIQUES QUI PERMETTENT LA RÉUTILISATION OU LA RÉGÉNÉRATION DES DÉCHETS.



## Matières résiduelles générées par citoyen de 2011 à 2015 (kg/citoyen)



### QUELQUES DONNÉES (2015)

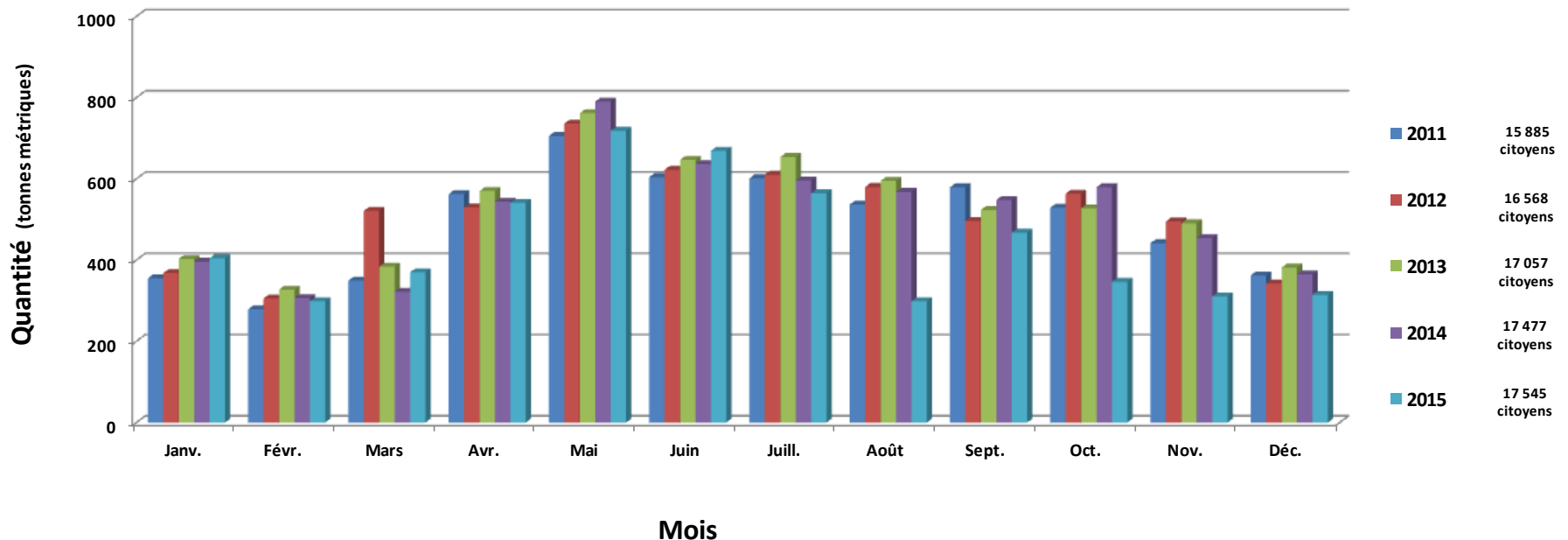
- Matières recyclables : 93 kg/citoyen.
- Résidus verts : 84 kg/citoyen.
- Déchets enfouis : 302 kg/citoyen (ICI et CRD non inclus, résidus encombrants inclus).





## Collecte de déchets en bordure de rue

Comparaison entre les quantités de matières résiduelles enfouies de 2011 à 2015.



### QUELQUES DONNÉES

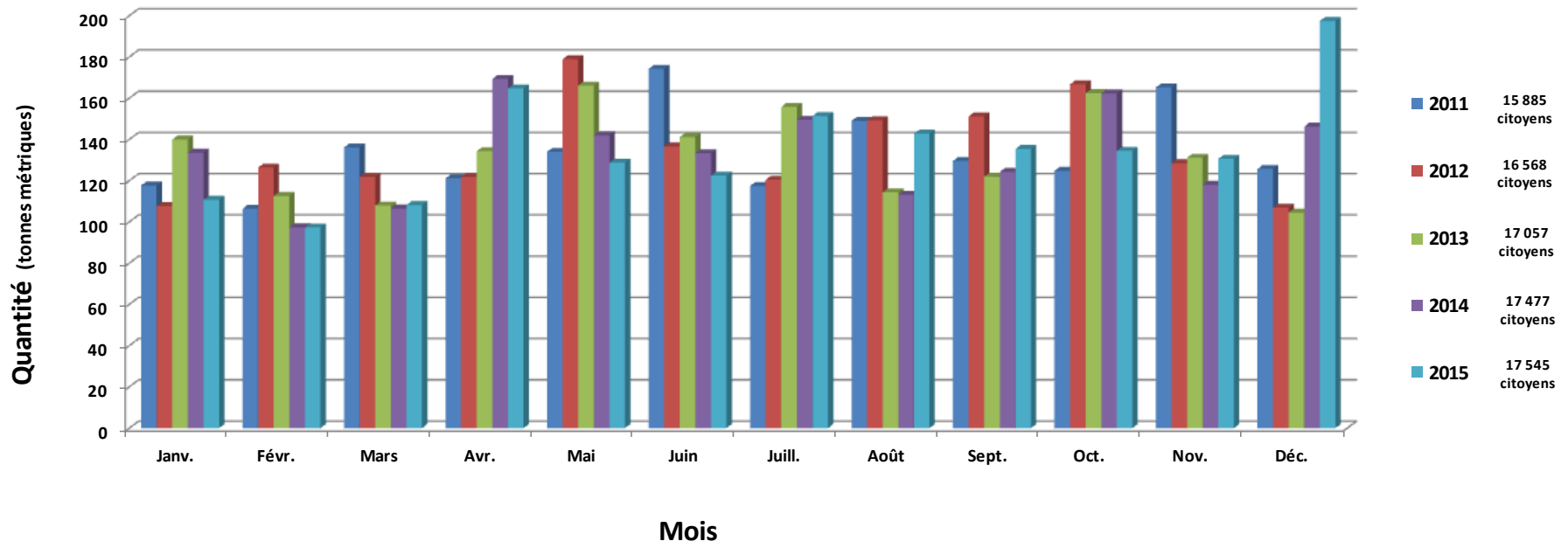
- Matières destinées à l'enfouissement en 2015 : 5 305 tonnes comprenant les résidus encombrants, soit 801 tonnes de moins qu'en 2014.
- Chaque citoyen a produit en moyenne 302 kilogrammes de matières destinées à l'enfouissement en 2015.
- Seulement 299 tonnes de matières ont été enfouies en août 2015 (arrivée du bac brun) comparativement à 568 tonnes en 2014, soit près de la moitié moins.





## Collecte des matières recyclables en bordure de rue

Comparaison entre les quantités de matières recyclables générées de 2011 à 2015.



### QUELQUES DONNÉES

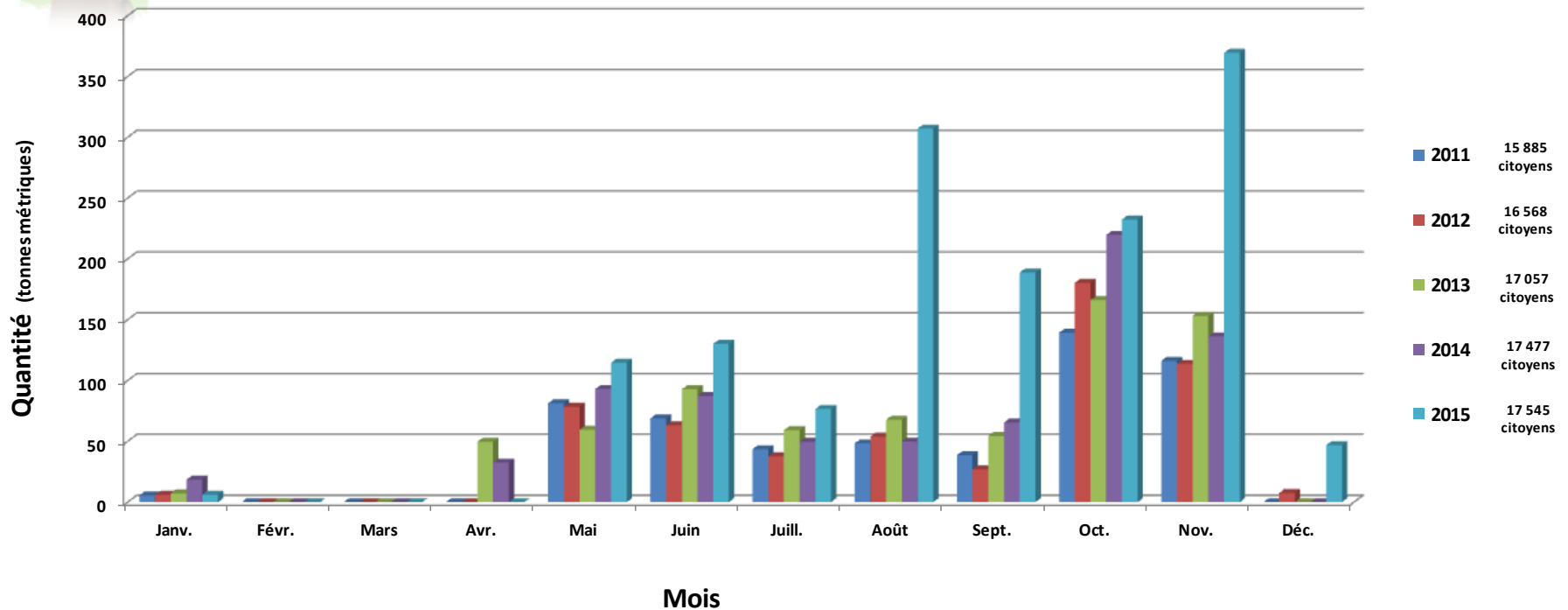
- En 2015, 1 624 tonnes de matières recyclables ont été récupérées, soit 29 tonnes de plus qu'en 2014.
- Chaque citoyen a produit en moyenne 93 kilogrammes de matières recyclables en 2015.
- Les matières recyclables sont acheminées au centre de tri Tricentris à Lachute.
- En 2015, on y a rejeté en moyenne 12% de matières contaminantes. En comparaison, selon une étude de RECYC-QUÉBEC, la moyenne du taux de rejet des centres de tri du Québec s'élevait à 9% en 2010.





## Collecte des matières organiques/résidus verts en bordure de rue

Comparaison entre les quantités de matières organiques/résidus verts générées de 2011 à 2015.



### QUELQUES DONNÉES

- En 2015, 1 472 tonnes de matières organiques ont été amassées, soit une moyenne de 84 kg/citoyen, et ce considérant les collectes spéciales de sapins, de résidus verts et de feuilles mortes (incluant l'apport volontaire au garage municipal).
- Depuis août 2015, les citoyens sont desservis par une collecte des matières organiques (bac brun). Ainsi, près du double de matières organiques ont été amassées en 2015 (1 472 tonnes), comparativement à 2014 (752 tonnes), réduisant ainsi la quantité de matières enfouies.



# Élaboration du nouveau Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Le projet de PMGMR 2015-2020 s'aligne sur les nouvelles orientations et les objectifs gouvernementaux tout en tenant compte des grands enjeux qui concernent le territoire métropolitain. Il a été soumis à un important processus de consultation publique et sa version définitive devrait être adoptée d'ici la fin de l'année 2016.

Ce projet de plan adhère aux principes énoncés dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et à son Plan d'action 2011-2015 qui définit **cinq grands objectifs** à atteindre :

- 1- Recycler **70 %** du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- 2- Recycler **60 %** de la matière organique putrescible résiduelle au moyen de procédés biologiques, à savoir l'épandage, le compostage et la biométhanisation;
- 3- Recycler ou valoriser **80 %** des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- 4- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri **70 %** des résidus de construction, de rénovation et de démolition du secteur du bâtiment;
- 5- Ramener la quantité de matières résiduelles éliminées à **700 kg** par habitant par année.

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté a identifié **cinq grands enjeux** sur son territoire :

- 1- Atteindre les **cibles de recyclage** et optimiser les quantités et la qualité des matières recyclables;
- 2- Atteindre les **cibles de valorisation** des matières organiques;



- 3- Trouver une **solution de financement** pour les surcoûts de la collecte, du transport et de la valorisation des matières organiques;
- 4- Desservir et/ou mettre en place des **mesures d'appui** aux industries, aux commerces et aux institutions;
- 5- Poursuivre la **réduction des quantités des matières à éliminer** tout en planifiant les éventuelles installations nécessaires au traitement des résidus ultimes.

**Dans le but d'atteindre les objectifs visés, nous devons tous et chacun faire notre part!**

